

FORMATION INITIALE IMAGERIE // SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

DURÉE : 28H

Formation spécifique pour les personnels qui implémentent des contrôles de sûreté de type imagerie (opérateurs, etc.).

Public concerné	opérateurs, superviseurs sûreté, agents de sûreté
Durée	28 heures (hors évaluation)
Lieu	en centre de formation ou chez le client
Encadrement	formateur certifié
Dispositif de suivi	feuille de présence signée chaque jour et attestation en fin de formation
Validation	- questionnaire à choix unique de 15 min. - note minimale : 12/20 - attestation individuelle de formation délivrée après réussite

DÉROULEMENT DU PROGRAMME

- Les règlementations
- Histoire de la sûreté aérienne et tendances actuelles
- La législation autour de la sûreté
- Les explosifs et les engins explosifs improvisés (EEI, EEC ou IED)
- Pratique imagerie aux rayons X
- Théorie et équipements d'imagerie aux rayons X
- Fonctionnement interne des équipements
- Les techniques d'imagerie du fret et du courrier
- Santé et sécurité
- Identifier les armes et les EEI aux rayons X
- Imagerie des bagages et du fret
- Pratique sur un simulateur.